

Communiqué de presse du 09/07/2019

## Fort étonnement du Collège Infirmier suite aux déclarations du Dr Braun

Le Collège Infirmier Français dénonce avec force les dernières déclarations du Dr Braun déniaient les compétences de professionnels infirmiers apportant avec une maîtrise indiscutable une réponse intermédiaire dans le dispositif des urgences en contact direct avec les médecins.

Il est inconcevable et inacceptable d'entendre le Dr Braun qualifier les infirmiers sapeurs-pompiers de l'époque néandertalienne en voie de disparition qu'il faut faire évoluer en créant un nouveau métier.

Quel mépris pour ces professionnels!

Pourquoi un nouveau métier alors que les infirmiers sapeurs-pompiers ont montré un professionnalisme de haut niveau, aguerris et performants dans le secteur de l'urgence.

De plus, les infirmiers anesthésistes, professionnels spécialisés, sont rompus à la notion d'urgence en contact direct avec un médecin.

Les binômes médecin, infirmier sapeur-pompier ou médecin urgentiste/ infirmier anesthésiste sont indissociables.

Le Collège Infirmier Français vit ces déclarations comme une profonde insulte à l'encontre de la profession infirmière. Il s'inquiète de ces déclarations traduisant la volonté de chercher à neutraliser ou brouiller les capacités et compétences des infirmiers à intervenir sur protocoles et vouloir créer un nouveau métier au détriment des professionnels infirmiers déjà formés et compétents sur le terrain.

Quels desseins se cachent derrière cette démarche qui interroge une profession très malmenée en cette période?

Le Collège Infirmier Français en appelle à Madame la Ministre suite à cet incident majeur survenu au cours du Congrès Urgences 2019 lors de l'allocution du Président SUDF, Dr Braun.

Marie-Claude GASTE  
Présidente du CIF

*Le Collège Infirmier Français (CIF) est composé de 23 personnes morales représentatives de la profession infirmière (salariée, libérale, académique, formation initiale et continue, santé au travail, santé scolaire, spécialités IADE, IBODE, puéricultrices, etc.). Il a pour but d'apporter la meilleure réponse aux besoins de santé de la population, dans une vision positive et innovante de la profession infirmière.*

---

Siège Social : C.I.F, 29 chemin du quartier d'Espagne, 30900 NIMES, tel 06.43.03.28.01

<https://college-infirmier.fr>

[contact@college-infirmier.fr](mailto:contact@college-infirmier.fr)